



Millénaire3

Le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon



Jean-Marc Berthet

Sociologue Consultant

Approche sociologique du parc de Miribel-Jonage

MAI 2005

37 rue de L'Université 69007 LYON 0472729330 0620322500

jm.berthet@wanadoo.fr

SOMMAIRE

SITUATIONS	3
Une gargote asiatique	3
Une cérémonie religieuse.....	4
Un pique-nique antillais	4
Un espace communautaire asiatique.....	5
Une plage de nudistes	5
Un prolongement de l’habitat.....	6
Pèle mêle.....	6
PREAMBULE ET METHODE	8
LE LIEU ET SON HISTOIRE	10
Les années 1960 : la constitution d’un espace de loisir stratégique	11
Les années 1970 et 1980 : la réalisation du programme initial.....	12
Les années 1990 : un point d’inflexion vers l’environnement avec la naissance d’un parc- nature d’agglomération.....	15
PUBLICS ET POPULATIONS.....	20
Une indétermination quantitative sur la durée.....	20
Image	21
PRATIQUES	23
Premières impressions	23
Diversité des usages.....	26
TEXTES	28
Texte des populations et textes du parc	28
La lente constitution d’un “ espace public naturel en devenir ” ?.....	30
PROBLEMATISATION	31
La fragilité comme ressource	31
La tactique comme stratégie	31
Le politique comme attente.....	32
La légitimation.....	32
CONCLUSION	34
DEBAT AVEC LES GESTIONNAIRES DU PARC	36

SITUATIONS

Une gargote asiatique

Pour y accéder, il suffit de lire les panneaux de signalisation. L'un d'entre eux indique : "snack asiatique". Une annotation au feutre noir a été rajoutée : "lac Mékong". On arrive par une route goudronnée qui finit en cul de sac et l'entrée ressemble plutôt à un terrain vague. Toujours cette indication mystérieuse : "lac Mékong". Il s'agit d'un immense snack sous des taules ondulées, un semblant de terrain de foot à proximité, des enfants jouent aux boules, des adultes à la pétanque. Des tentes sont installées un peu partout où des femmes et des hommes ainsi que des enfants à proximité sont installés. On joue aux cartes, c'est sérieux. Une impression de dépaysement étonnante amplifiée par le bruit : des hommes originaires du sud-est asiatiques sont attablés devant une bouteille de cognac et chantent comme ils peuvent : karaoké. Il y a un moteur de voiture derrière les stands qui tourne et sert de groupe électrogène. On mange, il y a différents stands (cinq ou six) où l'on peut déguster selon notre envie nems, brochettes, pâtes chinoises, soupes, poulets au curry, gâteaux, boissons fraîches, œufs,... On prépare à manger devant nous, la bouteille de gaz à même le sol. On prend son assiette qui n'est pas en plastique et on va s'asseoir, sur différentes tables. Je vois encore le sourire étonné d'un jeune couple à côté de nous qui mangeait là. La jeune femme circulait dans le lieu de stand en stand à la recherche de ce qui lui plairait le plus à manger(son visage ne me semblait exprimer qu'un seul sentiment : le mien similaire " mais qu'est-ce que c'est que ce truc ? ! ") Majoritairement, aux tables de repas, les français dominant, mais les asiatiques moins nombreux s'imposent par le bruit de la langue et du karaoké assourdissant. Il y a en plus deux tables de billards, des jeux vidéos plus un flipper, des gamins qui jouent au badminton, des adultes qui jouent plus loin à la pétanque, des familles françaises qui viennent manger, un couple, elle d'origine asiatique et lui français qui mangent des pâtes chinoises vite fait, bref, multiplicité dans un lieu dont je me demande comment se jouent les accords avec les gestionnaires du parc...Des jeunes de Vaulx-en-Velin qui se retrouvent là pour dîner avant de sortir, c'est vendredi soir. Un

homme va de tables en tables pour débarrasser les restes dans les poubelles environnantes. Les enfants tournent autour des publics. Mon fils a perdu son jouet préféré près des flippers où essaient de jouer de jeunes enfants originaires du sud-est asiatique. Je demande à une jeune fille d'une dizaine d'années si elle ne l'a pas vu tomber autour du flipper. Vingt minutes après, elle reviendra me voir pour me ramener le jouet alors que j'étais attablé en train de finir de manger. L'information circule, il suffisait d'attendre...

Une cérémonie religieuse

Sur la plage, un peu à l'écart des baigneurs, un groupe d'une cinquantaine de personnes chantent Alléluia en claquant des mains. Deux hommes habillés entrent dans l'eau et se tiennent par les mains. Des jeunes femmes leur sont amenées à tour de rôle. Elles entrent habillées dans l'eau, et sont tenues par les deux hommes pendant que les autres personnes qui sont sur la plage continuent à chanter Alléluia

Un pique-nique antillais

Plus de deux cents antillais sont rassemblés autour d'énormes barbecues fumant. Les brochettes sont nombreuses, les stands d'alimentation bien installés, la musique est à fond. On chante, on danse, on boit. Les enfants courent, les adultes discutent et crient fort pour s'entendre par dessus la sono. Un groupe de 4 jeunes d'une vingtaine d'année s'est assis à l'écart et joue au scrabble en ayant pris soin d'amener le dictionnaire. A cinquante mètres, autour d'une table et de bancs, des familles turques viennent d'arriver et se retrouvent sur cette table. Elles commencent à installer leur barbecue. Les enfants déballent les affaires pour jouer dans l'herbe, les hommes sont affairés autour du feu, les femmes discutent et commencent à mettre la table, certaines sont voilées, d'autres sont habillées en jupe. Un peu plus loin, sur une table équipée avec des bancs, des personnes issues des pays de l'Est sont en train de pique-niquer.

Un espace communautaire asiatique

Ils sont sans doute trois cents ou quatre cents personnes issues du sud-est asiatique, des adultes, des enfants, des jeunes et des moins jeunes, sous des parasols immenses. Certains jouent aux boules, d'autres aux cartes ou aux dés assemblés, les hamacs sont installés entre les arbres, les coffres de voiture ouverts pour laisser entendre la musique, les barbecues fument, les cannettes de bière circulent. Et ça discute inlassablement. Des vendeurs à la sauvette circulent, des stands de brochette se créent qui dépassent la consommation familiale, des stocks de boissons débordent des glacières, le monde, la valeur, gagner un peu sur le lieu...

Une plage de nudistes

Pour y arriver la première fois, il faut quitter la route goudronnée, parcourir plusieurs centaines de mètres. Suivre les gens et les voitures. Il y a du monde. Que se passe-t-il ? On n'a pas peur puisqu'il y a du monde, ce qui est bizarre c'est qu'il y ait autant de monde alors que la route est devenue une piste de cailloux et de terre battue. Une fois arrivé, un bar. On s'attable. L'ambiance y est. On est assis au bord de l'eau mais en surplomb, on a vue sur une étendue immense d'eau ; la musique fait penser aux vacances, le patron connaît tout le monde. Il y a les parasols comme à la plage, là, c'est une plage de nudistes, ils sont très nombreux, plusieurs centaines. Normalement, la baignade est interdite. Très peu se baignent. On est là pour bronzer. C'est une ambiance du sud, la terrasse et le bar, la musique d'ambiance, les parasols, le décorum, on se croirait dans un camping ou sur une plage du sud, les odeurs salées de la nature en moins... C'est assez aisé socialement, il n'y a qu'à regarder quand même les voitures dans le parking. Les gens sont bronzés, leurs corps huilés, et on a le sentiment d'une simulation de la mer, là, attablé au bar de la Mama. Ce sentiment est renforcé par le fait qu'on surplombe la plage, que l'on ne voit pas le rivage ni les nudistes sur la plage. Cette plage : une bande de cailloux qui rend le bronzage peu confortable mais qui attire à l'écart.

Un prolongement de l'habitat

Une femme a installé son fauteuil en toile à l'ombre d'un arbre et lit tranquillement. Extension du chez soi pour un espace d'intimité dans la nature artificielle. Une famille de maghrébins finit de pique-niquer. Elle a amené la vaisselle et non pas des assiettes en papier. Pour le thé, la théière chauffe sur le reste des cendres. On trouve de tout, dans les pique-niques, du sandwich chips aux entrées savamment cuisinées, le cérémonial du repas dehors prolonge celui du dimanche midi dedans.

Pèle mêle

Tous les jeudis soirs de l'été, à partir de 19 heures, un groupe d'un club de plongée de Villeurbanne se réunit là pour pique-niquer et faire un barbecue en famille.

Les rollers y conseillent de venir y faire promener leur chien : c'est mieux qu'à la Tête d'or, et le soir, il n'y a pas trop de monde...

Une association berbère organise son pique-nique un dimanche midi, chant, musique, tournoi de foot et brochettes...

Une association d'amitié franco-allemande qui regroupe des Français et des Allemands à Lyon s'y retrouve fréquemment l'été pour organiser des soirées grillades à la Baraka.

L'association Enfance et familles d'adoption du Rhône y organise un pique-nique.

La fédération Nationale de l'Amicale des chasseurs y organise son méchoui tous les ans...

L'association des personnels de physique nucléaire de la Doua y vient faire de l'aviron quand le temps le permet.

Une fête avec des indiens pow wow y est organisée pour les enfants...

Nous sommes au Parc Nature de Miribel-Jonage à 15 kilomètres de Lyon.

Ces scènettes relatives à des populations et à leur occupation d'un espace de la ville donné montrent à voir, nous semble-t-il, l'espace social dont il s'agit : un lieu de la complexité sociale, là en très grande proximité de la ville, dans sa périphérie, à l'écart de la ville tout en étant pleinement urbain.

J'insiste volontairement sur ces occupations ethniques du lieu, par regroupements communautaires tant celles-ci sont dans les écrits relatifs au parc au mieux euphémisés au pire déniés en tous les cas jamais présentées et nommées comme telles. Ces pratiques ne constituent évidemment pas le tout des pratiques du parc. Mais ce jeu d'invisibilisation des pratiques communautaires sur cet espace ne manque pas de surprendre alors qu'il est bien connu de tous, des gestionnaires du parc comme de ses pratiquants. Il s'agit bien là d'une forme d'envers de la mixité. Par ailleurs, une fois passés la découverte, l'exotisme et l'inventaire des pratiques, il faut s'interroger sur le sens de celles-ci en regard de la réalité de la communication du parc et de ses gestionnaires.

PREAMBULE ET METHODE

Ce travail d'étude et d'observation d'un site emblématique de l'agglomération lyonnaise a été mené dans la perspective de la troisième journée de prospective relative aux "villes pluriculturelles" qui devait se dérouler en décembre 2004 et qui a finalement été repoussée. Ce travail avait pour visée de mieux connaître les lieux de la ville où se déploient des formes de visibilités ethniques, de partage de l'espace suivant les classes sociales ou les différences ethniques, mais aussi des lieux de rencontres de ces mêmes populations aux origines différentes. Il s'agissait donc, à travers un espace spécifique de l'agglomération de penser tant les phénomènes d'agrégation, de mixité que de ségrégation éventuelle. L'étude présentée ici avait bien une visée exploratoire, limitée dans le temps, ce qui a contraint tant les observations menées que les analyses proposées.

S'intéresser aux lieux où peuvent se déployer des formes de co-présence dans la ville, où les rencontres et les évitements de populations différentes dans un même espace urbain permet de mieux rendre compte des fluidifications du social. Des lieux existent dans la ville où peuvent peut-être se côtoyer, sans se toucher ni se parler mais se voir avant même que de se reconnaître des populations qui sans la pertinence de ces lieux ne sauraient pas toujours qu'elles existent les unes aux autres.

L'intérêt d'observer ce type de lieu, ici, réside dans son particularisme, lieu de la haute fréquentation touristique, parc de loisir péri-urbain, en quoi constitue-t-il ou pas d'ailleurs un lieu de la mixité, confrontation, séparation, mise à distance, de populations diversifiées ? Qui fréquente le parc Miribel-Jonage, pour quoi faire ? Comment cette mixité de populations est-elle organisée, à quels échanges donne-t-elle lieu ? Tels étaient les questionnements.

Pour mener à bien ce travail, j'ai mobilisé différents moyens méthodologiques. Pour commencer, j'ai procédé à un dépouillement des données disponibles à l'agence d'urbanisme de Lyon, en compulsant les coupures de presse disponibles depuis une vingtaine d'années ainsi que quelques rapports d'études. Ce travail documentaire a été prolongé par une investigation similaire à la bibliothèque de la Part-Dieu. Par ailleurs, des séquences d'observations de juin 2004 à octobre 2004 ont été menées en mimétisant les usagers du parc : à pied, en voiture ou encore à vélo. Ces séquences d'observations de une heure à trois ou quatre heures selon les moments, les journées de la semaine ou encore du week-end ont permis de mieux appréhender et comprendre le site. Par ailleurs, six entretiens avec les gestionnaires du parc (SEGAPAL, SYMALIM, etc, ...) ont été réalisés. En outre, une lecture critique des principaux documents régissant la vie du parc a été réalisée (charte d'objectifs,

convention de régie intéressée, Orientations pour un plan directeur 2003-2013, Contrat local de Sécurité). Enfin, une recherche des occurrences de “Parc Miribel-Jonage ” sur le moteur de recherche Google a été opérée, comme indicateur et symptôme des références auxquelles cette occurrence pouvait renvoyer.

Alors même qu’il était prévu, dans un premier temps, de mener des entretiens qualitatifs auprès des populations, il a fallu y renoncer. Deux raisons à cela. La première est d’ordre climatique. La semaine où j’avais prévu de réaliser ces entretiens (du 16 au 20 août) s’est trouvée être particulièrement pluvieuse. Par ailleurs, l’immensité du site, la multiplication des espaces appropriés et des populations présentes n’auraient pu que rendre superficiels ces entretiens. Le parti pris alors a été de poursuivre les observations, de mener l’investigation auprès des professionnels de la gestion du parc et de mieux exploiter le matériau documentaire.

Une première version de ce document a été soumise aux gestionnaires du parc. Ils ont accepté de jouer le jeu d’une réponse écrite. Celle-ci n’était pas prévue pour être adjointe au document mais constituait finalement la prolongation des échanges que j’avais pu avoir avec les interlocuteurs tant de la SEGAPAL que de la SYMALIM. Avec leur accord et même si cela n’était pas prévu au départ, ils ont accepté que ce texte soit adjoint au présent document. On le trouvera dans la dernière partie.

LE LIEU ET SON HISTOIRE¹

Le parc Nature Miribel-Jonage est un espace de plus de 2200 hectares (dont 350 hectares de plan d'eau) à cheval sur différentes communes de l'Ain et du Rhône, en amont de la ville de Lyon. Ce parc s'est constitué par l'endiguement du Rhône et la mise en place de canaux autour de ce même fleuve (canal de Miribel vers 1850, canal de Jonage vers 1890). A partir de 1968, le SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement du parc de Miribel-Jonage) a permis de constituer le parc, peu à peu, comme un haut-lieu touristique français. Actuellement, le parc accueille à l'année près de 4 millions de personnes. Certains dimanche, ce sont près de 60 000 personnes qui bénéficient de l'attractivité du parc : ses plages, sentiers de randonnée, parcours de VTT, centres équestres, sports nautiques, pique-nique, etc, ... Ce lieu est donc un **haut-lieu** de l'agglomération par sa fréquentation importante, un grand attracteur de populations concentrées en particulier sur le printemps et l'été. Il s'agit bien là d'un lieu de la complexité sociale, en très grande proximité de la ville, dans sa périphérie, à l'écart de la ville tout en étant pleinement urbain.

L'histoire du site de Miribel Jonage est intimement liée à l'urbanisation de l'agglomération lyonnaise et donc à l'endiguement du Rhône. Le site de Miribel-Jonage est en effet situé sur une importante plaine de divagation des eaux du fleuve. Il ne peut y avoir d'urbanisation de la rive gauche du Rhône tant que l'endiguement du fleuve ne se produit pas. Celle-ci s'opérera véritablement après la dernière grande crue de 1856. La réalisation du canal de Miribel est envisagée dès 1848 pour s'achever en 1857. Ce canal a en outre été conçu pour favoriser la navigation de grands gabarits. A la même période, l'assèchement d'une partie des marais de Vaux-en-Velin est réalisé. Le canal de Jonage est créé, lui, à la toute fin du XIX^{ème} siècle. Il servira pour la production d'électricité avec l'usine de Cusset, un peu plus en aval. On pense d'abord l'aménagement du Rhône sans penser l'aménagement de l'île qui se crée en même temps, enserrée qu'elle est par les deux canaux constitués. Dès 1925, les édiles locaux avaient pourtant songé à créer un lac : le lac de la tête d'argent pour faire le pendant du lac de la Tête d'Or, projet suscité lors d'un concours d'urbanisme où la visée était plutôt d'en faire une station thermale. Projet mort-né.

¹ Cette histoire est issue des recherches menées tant au centre de documentation de l'agence d'urbanisme qu'à la bibliothèque de la Part-Dieu de Lyon. Elle est complétée par Autran S., " Les infrastructures vertes à l'épreuve des plans d'urbanisme ", Lyon, CERTU, 2004 et Amzert M., Cottet-Dumoulin L., " Du sauvage à l'inaltérable : les conditions sociales de création d'un espace naturel en milieu urbain ", Géocarrefour, n°75, n°4, 2000. Grâce à l'accueil de André Micoud et Michel Péroni que je tiens ici à remercier, j'ai pu avoir accès à leurs archives au CRESAL, laboratoire CNRS à Saint-Etienne, constituées lors de leur étude menée en septembre 1993 : " Les usages du parc de Miribel-Jonage ".

Les années 1960 : la constitution d'un espace de loisir stratégique

Dans les années 1960, le site prend une nouvelle dimension correspondant bien à la manière proprement étatique qu'avait le pouvoir gaullien d'envisager l'aménagement du territoire. Dans le prolongement des grandes métropoles d'équilibres pensées à cette même époque, le site de Miribel est retenu à l'inventaire national de la Commission d'Etudes pour l'aménagement de zones de loisirs à proximité des métropoles d'équilibre de la DATAR en 1964-1965. Parallèlement, à la même période, le service de navigation, à travers l'un de ses jeunes ingénieurs du corps des Ponts et Chaussées, Monsieur Winghart, qui deviendra Directeur Départemental de l'Equipement au milieu des années 1970, s'intéresse au site pour décliner deux objectifs : contribuer au programme de régularisation des eaux du Rhône ; créer une vaste zone de loisirs aux portes de Lyon.

A la congruence de ces deux volontés, les élus locaux se saisissent du projet en créant le 1^{er} avril 1968 le SYMALIM², syndicat mixte pour l'aménagement de la zone de loisirs des Iles de Miribel Jonage. Le SYMALIM regroupe 13 communes (Lyon, Villeurbanne, Vaux-en-Velin, Décines-Charpieu, Meyzieu, Jonage, Jons, Thil, Nievroz, Beynost, Saint-Maurice, de Beynost, Miribel et Neyron) et deux départements (Rhône et Ain). Ces différentes communes ont apporté 1600 hectares de terrains marécageux et inondables et ont procédé à l'achat de 600 autres hectares pour constituer le site. La contrepartie à l'apport des terrains a consisté dans une rétrocession par le syndicat intercommunal d'une somme forfaitaire à chacune des communes en fonction des hectares cédés ; ce qui ne sera pas sans créer des tensions pour la suite. Cette rétrocession n'a pas de terme. Actuellement, près d'un dixième du budget de fonctionnement repart dans le giron des communes.

Dès 1965, une première installation d'une base de loisir vacances pour la jeunesse a eu lieu sur des terrains appartenant à la commune de Vaulx-en-Velin. Devant la réussite de ce projet, l'association porteuse "Loisirs vacances pour la jeunesse" se tourne vers les comités d'entreprises pour chercher des financements. En 1967, 4 comités d'entreprise utilisent le site.

Au départ donc, deux grandes fonctions sont attribuées au parc : gestion des crues du fleuve et constitution d'une base de loisirs, deux grandes fonctions qui préexistent au parc et dans lesquelles les gestionnaires du site viennent se mouler. Le programme de définition du site datant de 1970 prévoyait la création à terme d'un plan d'eau de 1200 hectares entouré d'un parc aménagé de 1500 hectares pouvant accueillir 80 000 personnes par jour. En 1984, le

² Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la gestion du Parc de Loisirs et du Lac de Miribel-Jonage.

plan d'eau couvre 260 hectares et les terrains aménagés environ 400 hectares. Actuellement, le parc compte 350 hectares de plan d'eau et 700 hectares de milieux protégés.

Les années 1970 et 1980 : la réalisation du programme initial

Un arrêté du conseil d'Etat du 17 juillet 1970 crée le parc de loisirs alors que le 8 février 1971, un programme d'aménagement est confié à la SERL. Parallèlement, un programme d'équipements pensé par la SCET en 1972 prévoit 3 centres d'accueil pour les enfants, un CIAPA³ pouvant accueillir 500 personnes en même temps sur 12 hectares, un parc d'attraction de 5 hectares pour les enfants, une zone équestre de 190 hectares pouvant accueillir 300 chevaux, un golf 9 trous, 7 bases nautiques pouvant accueillir 1500 bateaux, un bassin d'aviron de 2200 mètres x 130 mètres, une auberge de jeunesse, 4 campings, des hôtels, des restaurants, des commerces et des plages prévues au nord de manière être mieux exposées au sud au midi. 46 kilomètres de voirie, 100 kilomètres de sentiers piétons, 30 kilomètres d'allées cavalières et 30 kilomètres de pistes cyclables étaient envisagées. On envisageait jusqu'à 80000 personnes par jours et 15000 places de parking étaient prévues. La gratuité du site constituait un préalable, le stationnement à l'entrée du parc ayant vocation à devenir payant. Le site lui-même était prévu pour être sans voitures. Le coût de l'ensemble était évalué à 300 millions de francs en 1972, la première tranche d'aménagement étant budgétée à hauteur de 80 millions de francs. Une ZAC est créée le 25 avril 1973. Dès 1972, Tourisme et travail, proche de la CGT et du PC gère un camping aux Grands Vergnes et propose des activités tout en luttant pour un aménagement démocratique du lieu et donc gratuit.

Le SYMALIM a par ailleurs demandé à ce que des extractions de granulats soient réalisées sur le site de manière à permettre de capter une ressource financière supplémentaire. Des concessions pour l'extraction existent donc mais sont appelées à disparaître d'ici quelques années : l'extraction des graviers entraîne un abaissement du niveau de la nappe phréatique et surtout une destruction des milieux naturels, nous y reviendrons.

Le SYMALIM va procéder peu à peu à l'acquisition des terrains qui constitueront le parc et conventionnera avec la SERL de 1976 à 1979 puis avec la SEGAPAL⁴ (actuelle gestionnaire du parc) qui prendra en charge la gestion du site à partir de 1979, le chargé d'opération de la SERL devenant le nouveau directeur de la SEGAPAL. Celle-ci est une SEM dont les actionnaires sont le Symalim pour 51%, les départements du Rhône et de l'Ain, la Caisse des

³ Centre d'initiation aux activités de plein air.

⁴ Société d'économie mixte pour la gestion et l'animation du parc de Miribel-Jonage.

Dépôts et Consignations, la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon, la SCET, la Caisse d'Epargne de Lyon et le Comité Départementale du Tourisme.

Le premier plan d'eau est creusé en 1974 et voit donc apparaître les premiers voiliers. Au printemps 1976, c'est l'ouverture officieuse au public, même si en 1975, les enfants de 4 communes environnantes (Décines, Vaulx, Rillieux et Miribel) viennent faire des activités de type centre aéré. L'ouverture officielle au public du CIAPA (9 millions de francs payés pour moitié par le ministère de Jeunesse et Sports en 1977) date du 1^{er} mai 1977 et la première plage du lac s'ouvre officiellement au public le 1^{er} juin 1977. C'est un succès qui restait prévisible. Le 14 juillet 1976, on compte 15 000 personnes. Une ligne de bus spécialement affrétée par les TCL amène le public de Bellecour au parc en passant par Villeurbanne et Vaulx. Dès l'ouverture, il s'agit pour les élus, et en particulier les élus de gauche de la périphérie lyonnaise de garder le caractère démocratique du lieu, de ne pas en faire un "Disneyland" et donc de maintenir la gratuité. En 1979, s'ouvre le premier centre sportif sur le site. Dès 1977, c'est un succès avec les voitures directement sur les plages, leurs rodéos, le monde, le pique nique, la ville à la campagne dans sa brutalité que commence à dénoncer la presse locale : la ville de la périphérie à la campagne... Un million de personnes sont accueillies dans les mois d'été en 1977. Une patrouille de gardes à cheval circule déjà sur le site la même année. D'emblée, les problèmes sont là : le premier d'entre eux, l'extrême difficulté des accès. Ces derniers, pendant longtemps ne sont pas goudronnés. Ils sont peu nombreux, ... On crée un mur d'escalade au Grand Morlet en 1978, 5 courts de tennis en 1979, l'initiation à la planche à voile bat son plein, on compte jusqu'à 150 planches à voiles sur le lac. En 1982, on crée une première piste cyclable. Un golf arrive qui fait 4 trous en 1985.

Bref, à lire la presse locale, tout le monde est étonné du succès. Et pourtant, dès 1979, les projets de départ réduisent leur voilure. Le plan d'eau de 1200 hectares est revu à la baisse officiellement pour des raisons de coûts. Les problèmes, en 1979, tels qu'ils sont relevés par la presse locale soulignent en vrac : les gens qui lavent leur voiture dans le parc alors que c'est interdit, les bouteilles abandonnées, mais le principal problème semble bien être l'accès. A cette époque, on attend l'A 42 qui tarde. On ne peut en effet y accéder que par le pont de Miribel qui est à voie unique; à l'ouest, par le chemin des carrières à proximité du pont de Croix-Luizet, interdit l'accès aux voitures les jours ouvrables ; par Vaulx, l'accès se fait par la rue Louis Duclos. Les jours de grande affluence, ça sent les bouchons. Au début des années 1980, on installe des maîtres nageurs sauveteurs de la Police Nationale, on continue donc d'accueillir le public, mais surtout, en 1983, l'ouverture de l'autoroute A 42 permet l'aménagement d'un accès direct au site.

En 1983 toujours, un rapport de la SCET montre bien la voie étroite dans laquelle les gestionnaires du lieu se tiennent engagés⁵ : éviter la dérive sportive en refusant l'entraînement de compétition à l'exception de l'équitation, éviter la dérive touristique en restreignant le camping géré par Tourisme et Travail (350 places).

Dès le milieu des années 1980, la question du devenir de la base de loisirs se pose. 4 fonctions sont identifiées à l'époque :

- La fonction parc naturel
- La fonction base de loisirs
- La fonction centre d'attraction
- La fonction accueil touristique

Tout l'enjeu est déjà de favoriser une image différente du site en conservant néanmoins une politique de gratuité de l'accès. A l'époque, la difficulté est la suivante : " il n'y a pas de recettes nouvelles sur la base de loisirs, et la fonction parc naturel n'offre pas un service qui justifierait des recettes de droit d'accès. " Et pourtant, il faut continuer à investir pour aménager les lieux. En 1986, un parc d'attraction, le Panda Parc s'ouvre sur 6 hectares au nord du Morlet, rapidement remplacé en 1988 par le Miribel's Land qui ne tiendra guère plus longtemps. D'autant plus qu'à la même époque et au même endroit, on prévoit des constructions.

La fin des années 1980 va être en effet un moment de réflexion intense pour les gestionnaires du parc. Il s'agit d'envisager de nouvelles ressources et de penser le devenir du lieu. Le programme de définition du site tel qu'il a été pensé dans les années 70 s'achève en effet : il reste à décider de la place des structures commerciales (hôtels, restaurants, ...) sur le site. S'affrontent élus et gestionnaires du parc autour d'un projet éventuel d'urbanisation du parc qui passerait soit par la constitution d'un pôle hôtelier ou d'un éco-parc ou encore les deux. Les luttes pour l'optimisation financière des sols et la valorisation de la rente foncière commencent.

En 1988, le parc devient la ressource en eau potable de secours pour la communauté urbaine de Lyon. En 1989, le SDAU de l'agglomération lyonnaise prévoit un parc d'affaires sur le site de Miribel. Dans le même temps que le parc et ses gestionnaires hésitent quant à son devenir, la Communauté urbaine, peu à peu, pose ses marques dans ce même devenir.

⁵ Cf Giraud D., " Base de plein air et de loisirs de Miribel-Jonage " SCET, décembre 1983.

Les années 1990 : un point d'inflexion vers l'environnement avec la naissance d'un parc-nature d'agglomération

Pour mettre fin aux velléités immobilières, en 1991, le site est classé, par la COURLY en accord avec le conseil général du Rhône, dans le cadre du Schéma Directeur de l'agglomération lyonnaise "site naturel inaltérable". Ce coup de force politique créera de nombreux remous mais permettra, après coup, de donner une direction au parc sur laquelle il s'appuie toujours aujourd'hui.

En effet, peu après, un groupe pluridisciplinaire de scientifiques est mobilisé à la demande du Conseil Général du Rhône pour réfléchir au devenir du parc et sortir de la crise que ne manque pas de susciter les tenants de l'intensification touristique du site et les tenants de la préservation des milieux naturels. Les experts insistent surtout sur les dysfonctionnements écologiques importants du site : la nappe phréatique tend à s'abaisser, le pouvoir d'écêtement des crues perd de sa force, sans compter les agriculteurs travaillant la terre des îles qui ne sont pas toujours écologiques. Bref la nature reprend ses droits. Après une longue période d'aménagement, il s'agit de ménager l'aménagement et de faire avec la question de l'eau et plus largement de la nature, d'une part mais aussi de favoriser la lecture que les populations peuvent se faire de ce site, d'autre part. Ce travail doublé de comparaison avec les parcs canadiens et en particulier, ceux de Montréal confère une nouvelle naissance au parc : il sera dorénavant appelé "parc nature des îles de Miribel-Jonage". Le rajout du mot nature étonne toujours pour un lieu qui n'a strictement rien de naturel dans la mesure où il est le pur produit de l'activité humaine mais il vient bien marquer une inflexion vers un parc qui étend sa vocation aux questions environnementales naissantes. Rappelons que la conférence de Rio n'est pas loin. Ce qui nous semble plus important, c'est que cette inflexion environnementale marque surtout l'entrée du parc dans une véritable stratégie d'agglomération alors même que les années 1970 et 1980 avaient montré un développement à l'écart de l'agglomération, principalement porté par les publics de proximité et les rivalités de proximité propres aux élus constituant le SYMALIM. Toutes les communes en sont pas membres de l'agglomération et elles sont à cheval sur deux départements, rappelons-le.

En 1993, une charte d'objectifs formalisait les quatre grandes nouvelles vocations du site et reprenait en fait le schéma directeur de l'année précédente élaboré en lien avec les experts mobilisés :

- restaurer le champ d'expansion des crues du Rhône
- préserver la ressource en eau potable
- valoriser le patrimoine naturel

- développer les loisirs de plein air

La reconnaissance d'une véritable gestion globale du site s'opère en reconnaissant que les gestions sectorielles préalables ont manqué d'une vision stratégique. Deux nouvelles fonctions sont donc conférées au parc et élargissent ces vocations : la réserve d'eau potable et la patrimonialisation de la nature.

En 1993, la rocade est ouverte et permet un nouvel accès facilité au site. En 1994, la Communauté Urbaine de Lyon intègre le SYMALIM, ce dernier se rend d'ailleurs signataire du contrat de ville d'agglomération, nouvellement signé à la même époque. En 1996, suite à une demande de subvention européenne, la SEGAPAL obtient l'inscription de son action dans le cadre du programme LIFE environnement et se voit dotée de 6 millions de francs pour engager un travail de restauration des milieux naturels fluviaux et l'amélioration du fonctionnement du système hydraulique.

En 1997, Fédénatur est créée (Fédération Européenne des Espaces Naturels et Ruraux métropolitains et péri-urbains) dans lequel le parc de Miribel est d'emblée inséré au sein des six parcs fondateurs. Cet espace fonctionne comme un réseau d'échanges européens et compte aujourd'hui 18 espaces membres du réseau qui se réunissent régulièrement sur des thèmes divers (sécurité, place des espaces naturels dans les politiques urbaines, développement durable, etc...).

1997 est aussi l'année où se formalise le début d'une lente désimbrication du SYMALIM et de la SEGAPAL. Jusque là, et en particulier depuis 1979, la même personne assurait la présidence des deux. Ce n'est qu'en 1997 qu'une personne issue de la fonction publique territoriale est nommée au SYMALIM, alors que ce dernier n'avait jamais eu auparavant de personnel. Aujourd'hui, le syndicat compte quatre personnes. De fait, la confusion longtemps entretenue politiquement entre le décideur (SYMALIM) et l'exécutant (SEGAPAL) a permis le développement **technique** du parc, porté par la SEGAPAL et ses personnels.

A la fin des années 1990, on ne désespère pas de trouver des ressources financières nouvelles et, surtout, d'attirer de nouvelles populations. Le président du SYMALIM envisage, en 1999, pour le développement futur du parc différents axes : la valorisation de l'environnement, la création d'un centre de formation, le renforcement du poids du golf et la création éventuelle d'un camping international pour les touristes étrangers de passage à Lyon, aux portes du parc vers le quartier des Marais à Décines. Constatant que son parc attire beaucoup plus de monde que, par exemple, le Mont Saint-Michel, le même président répond : "c'est une heureuse

surprise. ... il rapporte moins de monnaie sonnante et trébuchante. On devrait peut-être songer à ouvrir nous aussi de petites boutiques... ! ! ”

En 1999, la réhabilitation hydraulique du site démarre. En 2000, le parc est signataire du deuxième contrat de ville de l'agglomération lyonnaise pour la période 2000-2006. Un chargé de mission a été recruté à cet effet qui gère aujourd'hui le CLS mais qui mène en outre des actions d'insertion (chantiers jeunesse, etc, ...) et permet le développement d'une base sportive qui accueille les opérations Ville-Vie Vacances sur la plage du Fontanil ainsi qu'un accès démocratisé aux activités de la Planète Tonique, ce qui crée tension potentielle avec les publics plus aisés qui fréquentent cet espace de loisirs.

Le parc fait partie des sites classés dans le cadre du réseau Natura 2000, sites pris en compte par la directive européenne sur l'habitat. Au début du XXIème siècle, avec les changements politiques propres aux municipales de 2001 ainsi que le changement de la direction de la SEGAPAL, le site se mue doucement vers une nouvelle logique : celle du développement durable. En 2002, la promenade autour du lac est ouverte.

En 2003, le parc reçoit une Sem d'or pour la “renaturation” de la zone des grands Vergnes. En 2003 toujours, un document d'orientation pour les 10 ans à venir est donc signé permettant de formaliser les nouvelles priorités du parc :

- achever la restauration du site et mettre en œuvre une gestion durable
- faire du parc une vitrine innovante de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement
- ouvrir le parc sur ses publics et son environnement de proximité
- promouvoir de nouvelles logiques de communication et de gouvernance

Si le parc est mentionné dans le cadre du contrat d'agglomération signé en septembre 2003, il ne constitue pas forcément une attention privilégiée de l'outil juridique de la loi Voynet. Inscrit au titre 5 de ce contrat qui vise l'attractivité du territoire et l'environnement, s'il est bien au cœur et mentionné comme tel des deux axes de ce thème : poursuite de l'aménagement des berges et espaces agricoles et naturels périurbains, il n'est pas néanmoins pensé comme tel, comme un projet majeur de l'agglomération, qui il est vrai en comporte aussi de nombreux autres.

En 2004, s'ouvre un nouveau lieu d'accueil qui permet d'informer le public, d'accéder à la Planète Tonique et de constituer la vitrine du parc par l'aménagement d'expositions, etc, ...

Un commercial a temps plein a été embauché pour développer l'activité commerciale de la Planète Tonique.

En mai 2004, le parc fait par ailleurs l'objet d'un contrat local de sécurité visant à mieux réguler un certain nombre de dysfonctionnements pointés : " occupation d'espaces pour pratiques sexuelles, stationnement illicite des gens du voyage, appropriation de lieux par certains publics, circulation et stationnement des véhicules les jours de grande affluence, risques liés aux baignades, risques liés à l'environnement ". Ce nouveau contrat prend en compte à sa manière les tensions propres aux espaces publics : entre accessibilité et sécurité. Une trop grande sécurisation nuit à l'accessibilité. Une trop grande accessibilité pose parfois des problèmes de sécurité.

La question de la ressource financière se pose de manière accrue : la fin de l'extraction des gravières est prévue pour 2012 après des annonces successives pour 2005 puis 2009. Il est ainsi beaucoup attendu de Planète Tonique qui accueille des publics différents soit en individuels soit en collectifs (avec une tarification sociale à laquelle tient particulièrement le SYMALIM) pour des activités nombreuses et variées (badminton, tennis, tir à l'arc, roller, salle de forme avec 600 adhérents, golf, catamaran, planche à voile, aviron, kayak, canoë, barque, animation d'anniversaires pour les enfants, découverte de week-end indien et enfin, organisation de séminaires pour entreprises). Planète Tonique est pensé comme la vitrine du parc, permettant par la seule force du site et de ses potentialités de séduire le public, plus exactement permettant une stratégie de l'hospitalité des lieux et de leur mise en désir pour un public qui ne le connaîtrait pas.

Après le programme LIFE qui a mobilisé les énergies du parc, le futur projet d'importance est celui de la ferme des Allivoz, futur centre d'éducation à l'environnement et de vitrine du parc sur la question. Par ailleurs, les enjeux en termes d'aménagement urbain pour l'avenir dépendront des grands projets d'agglomération en proximité : carré de soie, extension des lignes de transports en commun, anneau bleu, etc, ... et des accessibilités accrues que ces projets permettront avec le parc.

Enfin, il est beaucoup attendu de l'association des amis du parc qui participe de la logique de gouvernance (un des 4 points forts du projet de 2003). Cette association serait même susceptible, à terme, d'entrer dans le capital de la SEGAPAL. Pensée comme contre-pouvoir aux tenants de l'approche commerciale, hôtelière et touristique du site, elle s'inscrit dans une stratégie plus large de mise en place d'un Agenda 21 et d'un hypothétique conseil de développement.

PUBLICS ET POPULATIONS

Une indétermination quantitative sur la durée⁶

Le public du parc semble être un enjeu sans l'être. De fait, le parc présenterait une saturation de ses possibilités d'occupation. 8000 places de parking existent. Lorsque le parc est totalement saturé, on compte jusqu'à 17000 voitures soit 60000 personnes ce qui indique un ratio d'environ 3,5 personnes par voitures. De fait, celui-ci a varié dans le temps de 3,5 personnes à 3 personnes aujourd'hui dans les comptages circulation opérés.

Les données quantitatives relatives au parc ne manquent pas d'étonner. Depuis plus de vingt ans, les mêmes chiffres circulent. Ce seraient 3,5 millions de visiteurs qui fréquenteraient le parc à l'année avec des pointes quotidiennes à près de 60000 personnes certains dimanches de l'été. Dès la fin des années 1970, les meilleurs chiffres à la journée évoquaient près de 60000 personnes. La première journée d'ouverture au public le 14 juillet 1976 indique la présence de 15 000 personnes. Dès 1979, on évoque 50 à 60000 personnes les week-ends de grande chaleur. Le 11 juillet 1982, on évoque 55 000 personnes, etc, ...

Voici les données existantes de fréquentation annuelle pour le début des années 1980 :

1981 : 3 281 000
 1982 : 3 689 000
 1983 : 3 550 000
 1984 : 3 500 000 (estimation)

Ces données étaient produites à partir de bornes de comptages routiers aux principaux chemins d'accès. Ces bornes ont été supprimées en 1984. Elles ont été réinstallées en 1995.

Un million de personnes sont accueillies dans les mois d'été en 1977. Elles sont actuellement comptabilisées à plus de deux millions toujours pour les mois d'été suivant les années. 3,5 millions est le chiffre authentifié à l'année lors de l'enquête sur les sites touristiques les plus fréquentés en France, le parc se classe 14^{ème} à la fin des années 1990.

Le parc frappe donc par l'indétermination quantitative mais aussi par la connaissance relative qu'ont les gestionnaires du parc de leurs usagers. Une enquête réalisée par ICARE en 1979

⁶ Ces données quantitatives ont été compilées à partir des revues de presse constituées tant à la bibliothèque de la Part-Dieu qu'au centre de documentation de l'agence d'urbanisme.

donne le profil type des usagers : ils sont jeunes : 27 ans de moyenne d'âge, lyonnais (80% d'entre eux sont originaires de l'agglomération) de milieu populaire (60% sont ouvriers ou employés) motorisés (88% vient en voitures) plutôt attiré par les activités de détente (pique-nique, promenade, baignade, ...) et peu pressés (60% d'entre eux restent plus de 4 heures).

En 1995, une seconde enquête réalisée par Etudes-Action montre que 70% des visiteurs ont moins de 40 ans. 88% provient de l'agglomération lyonnaise. Le public est plus huppé au nord (plage de naturiste et Baraka) qu'au sud du parc. La voiture est à 90% le mode de transport utilisé. Le principal point noir du parc pour les publics rencontrés reste bien la voiture, les problèmes de circulation et de stationnement avant même les questions de sécurité.

Une troisième enquête sera réalisée par Etudes Action en 2000. Aujourd'hui, les données relatives au public du parc relèvent du seul comptage voitures réalisé ainsi que des renseignements glanés par les lieux d'accueil du public. Ces derniers ont par exemple montré que les personnes fréquentant le parc venaient de l'étranger ou de nombreux départements français (plus d'une soixantaine de départements différents recensés).

Image

L'image du parc a longtemps été celle d'un lieu populaire, périphérique, une image d'un lieu pour la banlieue, un lieu pour ceux qui ne peuvent aller ailleurs, "un lieu pour les lyonnais qui vivent la semaine en appartement" comme on peut le lire sur les sites internet des véliplanchistes.

Cette image est en outre alimentée par quelques faits divers qui participent de cette stigmatisation des lieux. Ainsi à la fin des années 1990, différents crimes de sang sur le parc participent de sa réputation. De la même façon, l'agression d'un jeune cycliste sur la piste cyclable qui longe l'autoroute et conduit au parc fait la une de la presse ou encore les noyades sont autant de moments qui construisent une image spécifique du lieu. Pourtant, tout fonctionne comme si le parc n'était pas encore un parc d'agglomération, comme s'il n'était pas reconnu comme tel, comme si sa réputation le précédait. Et aujourd'hui encore, toute la stratégie de communication du parc semble plus tournée vers les points forts environnementaux que vers les usages plus populaires, tels ceux de la baignade ou encore des charmes du pique-nique.

Cette image ne manque pas de peser sur le parc. Ainsi, à interroger des personnes de notre entourage, les premières remarques concernant le parc sont immuables :

“ C’est Vaulx-en-Velin plage là-bas... ”.

“ Il y a les chinois et leur jeu d’argent. ”

Ces regards sur le lieu en disent long sur les images et les représentations que l’on se fait de ces populations mais ne nous disent rien sur le lieu et pour cause, ceux qui disent cela n’y vont quasiment jamais !

Deux marqueurs ethniques donnent son sens au lieu pour les gens de l’extérieur : les populations maghrébines et plus largement les populations désignées comme les populations des banlieues d’une part et les populations issues du sud-est asiatique d’autre part. En même temps, et c’est sa force, le lieu tire sa puissance et son attractivité d’une somme de pratiques qui attirent des populations extrêmement différenciées, différenciations qui renversent totalement les premières images sommaires que l’on peut avoir du site. De ce point de vue, on peut dire que le parc, du fait de la politique d’aménagements opérés, de la multiplication des fonctions urbaines et naturelles qu’il permet attire de plus en plus des publics diversifiés sans que cela constitue une stratégie véritablement délibérée.

PRATIQUES

Premières impressions

11/07/2004 : Un dimanche après-midi. Plage des Eaux Bleues. Il est 13 heures 30. Il y a plus de monde qu'hier. Beaucoup de familles maghrébines et turques, des barbecues allumés, des chaises et des merguez ; des familles avec enfants et de nombreux groupes. Peu de jeunes en définitive. Une femme voilée filme avec sa caméra numérique sa fille qui se baigne alors que son amie elle aussi voilée (ou membre de sa famille) tente d'apprendre à filmer avec une seconde caméra. Deux signes contradictoires ? C'est un dimanche à la campagne, à la plage, un dimanche de liberté surtout. On amène sa glacière et ses canettes qu'on entasse soigneusement à côté de soi. On en est à 4 pour l'instant. On va aller s'asperger un peu avant de revenir s'étendre au soleil. On finit la braise avec la théière, on lit très peu. La lecture est un plaisir solitaire. Ici les plaisirs sont collectifs : foot, discussion, jeux. On plante deux piquets et le terrain de badminton ou de volley est près. On dort, on s'embrasse, on s'amuse, on bavarde, on se repose, on prend du temps, son temps, ensemble. On étend des hamacs entre deux arbres, les enfants sont heureux de s'y trémousser. Plus loin, vers le Fontanil, une affiche en jaune indique " pic nic de la solidarité ". De nombreux asiatiques bordent la route, des deux côtés. Une voiture garée en bordure a les portières ouvertes, la sono à fond. Un peu plus loin, une trentaine de personnes s'entraîne avec de grosses caisses et des sifflets. Peut-être pour le défilé de la biennale ? C'est la babel des langues et des visibilitées ethniques. On vient aussi boire le café après le repas pris ailleurs. On sort les chaises, la table de camping et le thermos. On prend des photos. On marche à pied sur la piste de rollers déjà bien occupée. Il est 15 heures. On se croise, on se rencontre, on demande aux inconnus de nous prendre en photos. On tient le feu allumé tout l'après-midi. Je repense à une femme voilée qui faisait griller en début d'après-midi ses piments sur son feu. Deux heures après, c'était la casserole d'eau pour le thé. Ces pratiques du bricolage domestique dehors, ces pique-niques où le feu et son cérémonial importent. Le soir va arriver, de nouvelles familles arrivent. Premier cérémonial, on pose les affaires,

on installe le barbecue. Les hommes s'affairent autour, les femmes déballent, les enfants gambadent. On souffle à tour de rôle pour bien le démarrer, ça fait une fumée qui fait un peu tousser les voisins. On s'excuse, quand la braise sera chaude, cela ira mieux.

Des nombreuses séries d'observation que j'ai pu effectuer sur un été qui, il faut le rappeler, n'a pas été - aux dires des gestionnaires du lieu – un grand été, c'est le sentiment de calme, de tranquillité et de sérénité qui m'a le plus impressionné dans un premier temps.

18/09/04 : *Premier accroc vu en deux mois. Il aura fallu attendre le mois de septembre pour voir quelques difficultés entre publics. J'avais déjà repéré des tensions entre policiers et groupes de jeunes. Mais là, c'est la première que je vois une tension entre usagers du parc, tension assez banale... Un groupe de jeunes enfants accompagnés de deux femmes d'origine maghrébine. Au bord de l'eau, ils jettent des cailloux. Un homme se baigne. "Non, mais oh, ça va pas bien de jeter des cailloux ?" Tout de suite, les jeunes femmes réagissent : "excusez-le monsieur, ils n'ont pas fait exprès, ils ne vous avaient pas vu." - "Oui, mais bon, on jette pas des cailloux comme ça quand même..."*

Dans un second temps, c'est l'espace de liberté que le lieu permet et donc la diversité des pratiques qu'il favorise qui surprend. Il favorise tout autant les agrégations sur les pelouses, sous-bois et les plages que les dispersions possibles à l'écart des regards, l'anonymat comme l'interconnaissance. Bref, il a quelque chose de profondément urbain.

13/08/2004 : *Il y a la plage et les anfractuosités, les lieux un peu à l'écart tout en étant au bord de l'eau, pour les amoureux, les jeunes couples ou les couples plus âgés qui veulent faire du naturisme, seuls ou les personnes qui veulent baigner leurs chiens, les apprentis pêcheurs,... Bref, cet espace, d'ouvert, se sanctuarise parfois, on en profite à l'écart des autres tout en pouvant en profiter avec les autres.*

Troisième impression flagrante, la force de l'ethnicité et de la diversité des origines ethniques et sociales des publics.

15/08/2004 : Miribel, c'est Babel, un des endroits de Lyon où l'on peut entendre le plus de langues étrangères sur le même lieu. Aujourd'hui, des espagnols, des portugais, des pays de l'Est, des maghrébins, des turcs, des antillais, des camerounais, des asiatiques, on pourrait multiplier les inventaires. Avec une particularité : c'est la Babel populaire lyonnaise. Les parkings du Morlet sont pleins, la plage est abondamment occupée. Les voitures sont quasi exclusivement immatriculées 69. Cette impression de lieu populaire et calme. On est le 15 août. C'est la plage populaire lorsqu'on est contraint à être à Lyon, ce jour et qu'il fait si beau.

Il y a les plages dont on a déjà pointé les différenciations sociales subtiles, bien sûr mais aussi les centres équestres, Planète Tonique, les pistes cyclables, les pelouses, ... autant de lieux différents qui partagent l'espace et le hiérarchise tout en permettant la cohabitation harmonieuse de l'ensemble. Plus, sur les plages, on constate une part importante de personnes âgées. Ainsi, tout l'été, j'ai repéré entre autres exemples, un groupe de personnes dont une partie était issue de Vaulx-en-Velin qui s'est retrouvé au même endroit, tous les jours et week-end, tenant salon là au même endroit sur la plage du Morlet avec chaises pliantes sur l'herbe, à parfois près de trente personnes. De manière générale, et c'est à souligner, les personnes âgées fréquentent le parc produisant par là même une mixité générationnelle assez importante. Donc un lieu de la mixité, qu'elle soit générationnelle, ethnique, sociale ou encore sexuelle.

Quatrième impression, une fois passé les plaisirs de l'été et de la baignade, le lieu devient au regard de son potentiel de parc périurbain quasiment vide, déserté.

Septembre : Evidemment, passé la baignade, la chute de la fréquentation est impressionnante, même le dimanche matin, on ne peut pas dire que le parc soit un haut lieu d'attraction.

Cette impression de premier abord est cependant démentie par différents éléments. D'une part, pour les gestionnaires du centre, la fréquentation du parc tend à s'étendre de plus en plus en dehors des stricts temps de baignade et d'usages des pelouses, des prairies et des terrains de foot. D'autre part, le parc bénéficie d'une organisation de son attractivité tant les week-ends par de nombreuses animations (fête du parc, jogg'îles, etc, ...) que la semaine avec Planète Tonique.

Diversité des usages

Après ces impressions relatives à la diversité des populations, il faut immédiatement corréler les diversités des pratiques et des usages du site. On peut ainsi poursuivre notre inventaire à la Prévert sans fin esquissé au début de ce travail.

La plage d'occasion pour les citadins

“ L’été, dès les grosses chaleurs, quand on en peut plus, c’est vrai qu’on va se baigner à Miribel ; après, une bonne bouffe chinoise, et on rentre, c’est vraiment tranquille et agréable. Qu’il y ait un parc de cette ampleur aussi près de Lyon, c’est incroyable, en fait, tout comme c’est incroyable que ce soit pas plus connu en fait. Nous, par exemple, on a connu le lac Mékong par un copain d’origine cambodgienne... ”

18/09/04 : 3 personnes dans l’eau qui disent : il n’y a personne, on doit être les seuls courageux de la plage. Deux autres arrivent ensuite : “ on doit être fous. Mais qu’est-ce que c’est bon... ” Comme si le sentiment de baignade ici, en cette saison tardive n’était pas tout à fait légitime.

Planète Tonique

“ Planete Tonique, c’est bien, franchement, c’est moins cher qu’une piscine. J’y vais avec mes enfants pour nous baigner et on en est très contents. ”

Evidemment la plage, le barbecue et le pique nique sont les usages les plus fréquemment répertoriés. Mais on vient ici pour faire du vélo ou du roller, jouer au foot, au rugby ou encore au volley. On sort les raquettes de badminton, les cerfs-volants, les boomerangs et les boules de pétanque. Bref, à vingt minutes de la ville, en été, on réinvente la plage. Plus tard dans la saison, on sort les lunettes et les jumelles pour observer les oiseaux. Les pratiques relatives à l’environnement m’ont paru extrêmement marginales. On vient aussi et c’est important, pour apprendre, pour que des pères et des mères mais aussi des grands-parents viennent apprendre ces différentes pratiques à des enfants. On vient pour avoir des pratiques familiales de loisir.

Accessibilité et lisibilité de l'espace

Si l'accessibilité est relativement aisée en voiture, elle reste complexe et inégalement desservie par les bus. Pour ces derniers, en particulier, la sur occupation des voitures l'été, les parkings sauvages nuisent au passage des bus. La police ne s'y trompe qui fréquemment fait des tournées verbalisation et aligne les procès-verbaux, le dimanche en particulier, ce qui a évidemment le don d'énervier les publics mais marque les limites propres à la civilité des espaces.

“ J’ai découvert Miribel en faisant du vélo. Bon, il y a le problème du camp des nomades pour y aller. Mes voisins étaient un peu surpris que je puisse aller à Miribel avec mes enfants. Eux, les leurs se sont fait caillassés une fois. Bon, j’y suis passé sans problèmes. C’est vraiment super comme parc. Par contre, je rentre par Décines pour rejoindre Lyon par le 3ème, et là du côté des accès vélos, les pistes cyclables, c’est pas vraiment encore ça ! ”

Le citadin a besoin d'être accompagné dans son parcours pour dépasser la crainte de l'inconnu d'espaces nouveaux.

26/09/04 : Dimanche matin. J’ai décidé de faire du vélo. Départ des berges du Rhône pour aller jusqu’à Miribel faire un tour de piste cyclable. Evidemment, je me suis perdu, je ne fais jamais de vélo. Petit problème d’indication après le parc de la Feyssine au moment de passer sous les ponts et rocade. Je me suis retrouvé tranquillement du côté de Décines. Idem au retour, même problème de signalétique ou alors je suis idiot. En même temps, se dire qu’à Lyon, on peut faire une ballade de ce type, cela me laisse rêveur des potentialités...

TEXTES

Texte des populations et textes du parc

Sans vouloir faire une analyse exhaustive des différents textes produits par le parc sur la durée, il semble cependant intéressant de voir comment la mixité des populations est dite par les gestionnaires (qu'ils soient SYMALIM ou SEGAPAL). La première chose que les responsables du syndicat mixte se sont empressés de souligner et de me montrer est le préambule de la convention de régie intéressée qui lie le syndicat et la SEGAPAL pour une durée de 12 ans. Cette convention a été signée en mars 2001 par les présidents respectifs du SYMALIM et de la SEGAPAL avant le renouvellement des présidences liée aux élections municipales. Le préambule stipule : “dans le cadre du partenariat mis en œuvre entre l'Etat et le SYMALIM au titre de la politique de la ville, le syndicat souhaite impulser une gestion déléguée du parc de Miribel Jonage conformément aux attentes des acteurs. ”

Vu du côté du Contrat de ville de l'agglomération, le parc n'est pas vraiment un enjeu majeur. Ce qui est attendu à travers le parc et sa mention dans le contrat de ville, c'est : “requalifier et diversifier les équipements de loisirs... pour répondre aux attentes du plus grand nombre et aux objectifs de mixité sociale”. Par contre, rattacher le parc au contrat de ville, le mentionner dans une convention et en faire l'axe prioritaire de veille du régisseur et donc de respect de ces priorités “tout en assurant une gestion comptable rigoureuse, adaptée au regard des différentes activités proposées” montre bien les enjeux. Cependant, dans ce texte, le terme de mixité n'apparaît pas. Il s'agit ni plus ni moins que de demander au régisseur d'envisager le maintien de la socialisation du parc et de son caractère social. Placer ces objectifs contradictoires donnés au gestionnaire en préambule indique bien nous semble-t-il deux choses. Tout d'abord, le préambule permet de revenir sur les vides ou les manques ultérieurs du texte qui à part l'article relatif aux sujétions tarifaires n'évoquera plus cette vocation sociale du parc. Ensuite, c'est vraisemblablement, la vocation du parc qui est la plus problématique puisque c'est bien sur celle-ci qu'il est insisté et non pas sur les autres grandes vocations du parc, comme si les autres recevaient l'accord de tous et celle-là impliquait une relative tension entre le syndicat et son régisseur. Notons pour l'instant que la tension dont il s'agit relève du social et de la préservation, semble-t-il compliquée, de la vocation sociale du parc.

Poursuivons un peu plus notre lecture à travers la lecture de trois documents : les “orientations pour un plan directeur. Engagement pour un agenda 2003-2013”, le Contrat Local de Sécurité signé en 2004 et enfin la convention de partenariat du contrat de ville et ses orientations pour 2004-2006. A la lecture de ces textes émerge une seconde tension

problématique qui renvoie aux écarts du dire et du voir : entre la réalité de présences ethniques importantes à travers leur occupation de l'espace et leur élosion à travers la lecture des textes. Ainsi, on repère les occurrences de mixité dans le projet 2003-2013 à différents moments sans que jamais n'apparaissent les questions relatives à l'ethnicité et à la réalité de la présence de visibilités ethniques sur le site. On chercherait vainement le terme asiatique dans ces textes... même si dans les orientations du contrat de ville 2004-2006, on retrouve l'importance donnée aux "espaces de socialisation (regroupements ethniques ou nationaux)".

Asiatiques n'est pas écrit dans le CLS tout comme mixité d'ailleurs. La réalité visible du parc reste majoritairement l'ethnicité, la manière dont ce parc est parlé ne l'évoque jamais. Pourquoi donc ce refus de l'ethnicité ? On peut l'expliquer par notre tradition républicaine évidemment. On peut aussi l'expliquer ici par l'histoire du site et sa réputation... On comprend bien le souci des gestionnaires du lieu. Il reste difficile de communiquer auprès du grand public quelque chose relevant de la mixité ou de l'ethnicité.

Que la thématique de la mixité vienne euphémiser l'ethnicité n'est pas tout à fait nouveau. J'ai insisté sur ces lectures pour montrer, me semble-t-il, que la place des populations dans le parc n'est pas encore tout à fait aboutie du point de vue de leur reconnaissance, que les populations ne font pas encore vraiment partie du référentiel du parc ou plutôt qu'elles en font partie sur le mode du problème pour celles qui sont là aujourd'hui et du rêvé pour celles que l'on attend demain. La politique de la ville, à travers les actions menées, les contrats signés, le support qu'elle permet en légitimant la vocation sociale du parc a sans doute participé de ce phénomène : comment retirer un peu d'argent d'une ligne budgétaire sans trop ouvertement l'afficher non plus. Tout fonctionne comme si l'image trop ethnicisée du parc venait contrevenir à l'image attendue.

Bref, les asiatiques dérangent et les jeux successifs de déplacements que les gestionnaires mènent avec eux depuis des années ne manque pas d'en témoigner. Ils sont passés d'une occupation au nord du parc, à proximité de Miribel, à une occupation vers le sud aujourd'hui. La construction d'un snack, peu visible à l'écart du lac, a tenté de les fixer. Aujourd'hui, tout l'enjeu pour les gestionnaires est de les faire passer du sud du parc où ils sont à proximité d'une des deux entrées automobiles du parc au sud-est du parc où ils seraient invisibles pour la majorité des publics pénétrant dans le parc en voiture. Le prétexte à ces déplacements reste, entre autres, la vente sauvage. De ce point de vue là, les choses sont sans doute à relativiser. La pose de panneaux rappelant que la vente sauvage est interdite sous peine de fortes amendes a fait ses preuves à la surprise générale des gestionnaires...

La lente constitution d'un " espace public naturel en devenir " ?

André Micoud et Michel Péroni dans le travail qu'ils avaient fait en 1993 insistaient sur le caractère "urbain de l'espace", sur son caractère d' "espace public en devenir", sur son caractère "d'espace naturel public". Dix ans après, ces différents éléments nous amènent à une reproblématisation de ce lieu dont on parle. Stéphane Autran, dans son ouvrage, conclue sa partie consacrée à Miribel en insistant sur la tension entre les pratiques sociales et populaires du parc et leur intégration difficile dans le concept de "parc-nature". Comme si la naturalisation de l'espace participait de l'éviction lente des classes populaires. Notre lecture des textes produits par le parc participe de cette appréhension d'une complexité à reconnaître les pratiques actuelles, populaires et ethniques du parc, à reconnaître sa spécificité d' "espace naturel public", bref à reconnaître son urbanité tant la "nature" et le "naturel", ici à Miribel, relèvent en dernière instance, de l'aménagement urbain.

Vocation sociale du parc toujours en tension, appropriation ethnique toujours difficile à reconnaître, la voie vers la reconnaissance d'un espace public urbain naturel et d'agglomération – 5 termes, 5 difficultés - est encore lente. Qui la porte d'ailleurs ?

PROBLEMATISATION

La fragilité comme ressource

A lire l'histoire du parc, à voir les populations en place, les usages du lieu, à se promener même dans le parc, il semble que le parc soit avant tout un objet fragile et que la fragilité même de l'objet constitue sa principale ressource. Objet à multiples facettes, somme de contradictions ou de tensions, il est pris successivement dans les mailles de différents interlocuteurs ou acteurs (Etat, Conseil Général, Grand Lyon, CAF, ...). Ses fonctions ont évolué au fil du temps avec le paradoxe suivant : les populations n'ont jamais vraiment été un enjeu dans la mesure où d'une part, elles ramènent peu de recettes et où, d'autre part, elles n'ont jamais manqué, même si ce n'étaient pas toujours celles qui étaient vraiment attendues. Je ne dis pas qu'elle n'ont jamais été prises en compte, mais plutôt qu'elles n'ont jamais fait l'objet d'une problématisation forte sur ce qui était attendu d'elles tant en termes de publics que d'usagers ou de consommateurs. Seules les modifications autour de la Planète Tonique, la stratégie de communication importante engagée ces dernières années constituent des prémisses en ce sens. Ce qui fait la force du lieu : ses usages (sinon à quoi bon aménager ?) semble être sa faiblesse : que faire avec ces publics présumés captifs ?

La tactique comme stratégie

L'eau est au cœur des différentes fonctions du parc, la première préoccupation relative à l'aménagement et au devenir du parc relève de l'hydraulique. Et pourtant, ni le gestionnaire ni le syndicat mixte n'en ont vraiment la maîtrise... Ils dépendent d'un côté des voies navigables de France, et de l'autre, d'EDF, d'une compagnie privée pour l'affermage des eaux, du Grand Lyon pour le classement en zone inaltérable, du conseil général pour lancer un programme de réflexions, ... Le SYMALIM est-il vraiment maître de son développement ?

En même temps, on ne peut qu'être frappé par le sens tactique déployé par ses gestionnaires, tout au long de son histoire, qui ne cessent de faire évoluer, de raccrocher leurs lieux à d'autres, de trouver de nouveaux attachements pour permettre au lieu de vivre. Les ressources mobilisées en ce sens sont innombrables. La palette va de la capacité à contractualiser pour obtenir des financements (politique de la ville, Europe, ...) à la capacité à jouer des réseaux, des personnes, à se détacher de la SCET quand c'est le moment, à se raccrocher à Natura 2000, à afficher une expertise environnementale, à mobiliser une expertise scientifique et pluridisciplinaire, puis aider à fonder Fédénature, à penser l'association des amis du parc aujourd'hui, etc, ...

Bref, le parc est un objet hybride disent Malika Amzert et Laurence Cottet-Dumoulin. Pour poursuivre dans les métaphores que nous lèguent Bruno Latour, il faudrait dire que le parc est un objet échevelé, c'est à dire un objet qui permet de penser "la production artificielle des incertitudes". Ce sens tactique, qui n'est que la prise en compte des incertitudes relatives au parc ne tendrait-il pas aujourd'hui à répéter à bas bruit mais jusqu'à épuisement le coup de force de 1991 ? Pour le dire autrement, cette gestion continuée de coups tactiques n'est-elle pas l'envers d'une absence globale de stratégie pour le site faute de politisation de celui-ci ? En quoi par exemple, le projet 2003-2013 marque-t-il une rupture ? Il semble plus s'inscrire dans une continuité que le terme même de restauration pourrait ramasser en un mot, que l'expression patrimoine naturel résume encore mieux. Toute la question est aujourd'hui celle-ci : que fait-on du patrimoine culturel ? Que sait-on des liens de ceux qui ont bâti le parc avec ce même parc ? Pourquoi assiste-t-on ici à une disjonction entre le patrimoine naturel et le patrimoine culturel ? Pour penser le devenir du parc nature, il a fallu penser un retour en arrière passant par sa mise en patrimoine, par sa restauration. Est-il possible de penser la réponse aux attentes sociales du parc en faisant l'économie d'une mise en patrimoine culturelle de celles-ci ? Les experts de 1992 ne sont-ils pas devenu les pères fondateurs, et donc le seul patrimoine culturel du lieu ?

Le politique comme attente

Le parc a été naturalisé, socialisé pour partie à travers son rattachement à la politique de la ville, patrimonialisé, est-il politisé ? N'attend-il pas une nouvelle crise politique qui poserait la question de son devenir financier, après avoir posé la question au début des années 90 de son devenir naturel et patrimonial ? L'épreuve politique à venir : celle qui permettra de trancher la question de la ressource financière substitutive lorsque les extractions de graviers seront achevées.

La légitimation

Du point de vue de la légitimation par exemple, le parc est passé de la légitimation par le savoir expert à la légitimation par le savoir profane : du groupe d'expert envoyé en voyage au Canada en 1992 en contrepartie d'une production scientifique permettant de dégager des axes fondateurs pour la suite et qui sont aujourd'hui mis en patrimoine (les pères qui ont fait le commun dont le bien mis en patrimoine assure le prolongement) à la mise en place d'une association d'usagers travers le nouveau plan d'action 2003-2013.

CONCLUSION

Entrer par une problématique relative à la mixité d'un espace dans la ville à l'écart de la ville nous a amené à dériver de textes en textes, d'observations en observations vers autre chose : la disjonction patrimonialisante du parc : la valorisation du patrimoine naturel pour une dévalorisation consécutive d'un patrimoine culturel, comme si l'histoire sociale et populaire du site ne pouvait pas constituer un axe de patrimonialisation. Il a fallu à tout prix naturaliser le parc pour le soustraire à la ville dévoreuse, à sa marchandisation, comme si la nature avait été pensée comme la nouvelle défense contre la marchandisation du lieu alors que partout ailleurs la valorisation d'un patrimoine culturel passait par justement par cette même marchandisation. La naturalisation de la ville, c'est une manière de dénoncer l'adéquation urbaine qu'évoque souvent Rem Koolhaas : espace public urbain = shopping. Ici nul shopping possible mais pourtant les questions de la ressource financière se posent. Sont-ce les bonnes ?

Le parc a été conçu dans une origine d'extraterritorialité caractéristique de l'aménagement urbain français des années 1960. Il est toujours enserré par la France (VNF et EDF). Mais il a peu à peu découvert une première forme de territorialité : la nature environnante, sa préservation, sa sauvegarde à travers les effets pervers de l'aménagement. Au début des années 1990, il s'agit de préserver et de valoriser pour les générations futures. On fait d'abord le bilan des dysfonctionnements dont les dysfonctionnements sociaux avant de penser un projet futur et on découvre un patrimoine : l'aménagement a trouvé sa limite, il est devenu contre-productif, il faut réduire la voilure et les ambitions (en particulier sur la création de nouveaux lacs). On découvre la nature sensible et elle le rappelle aussi avec sa grande crue de 1990, ses poissons-chats intoxiqués en 1992... C'est un site qui se développe par élargissement des fonctions...

Mais le parc aujourd'hui peine à découvrir une seconde forme de territorialité : sa territorialité populaire et sociale. Celle-ci a toujours été présente sans vraiment constituer un enjeu comme si ce n'était pas cela le moteur du parc. Comme si son moteur était le concept de loisir puis le concept hydraulique puis le concept de nature comme si une grande séparation entre la nature et la culture existait. La mise en patrimoine de la nature est une construction sociale de la nature qui oublie son lieu de production (culturel et socio-politique) pour seulement viser l'objet (la nature).

La gageure alors est la suivante : comment tenir ensemble la gratuité des lieux, leur accessibilité généralisée, leur sécurité importante, leur accueil continué sur l'année de populations différentes sans faire payer les usagers ? Deux voix apparaissent : le retour aux convoitises foncières toujours craintes alors même que les tactiques mises en place depuis quinze ans sont de les parer ou de faire payer la collectivité. Et si plutôt que d'argent, il en allait de la mise en politique du lieu ?

DEBAT AVEC LES GESTIONNAIRES DU PARC

Comme nous l'avons indiqué dans la partie méthodologique, le texte qui suit et clôture ce document est le fruit des réflexions des gestionnaires du parc à la lecture d'une première version. Il n'était pas prévu pour être adjoint au document, mais c'est finalement la proposition qui a été faite et acceptée. Que le lecteur y voit la volonté de poursuivre le débat !

Le Parc de Miribel-Jonage est un ensemble vaste qui, sur un instant donné, accueille de nombreuses pratiques sociales. Par ailleurs, ces pratiques sont en perpétuelle évolution et alors que certaines disparaissent, d'autres prennent leur place. Ces dimensions de l'espace et du temps font de la gestion du Parc un exercice concret de la complexité.

En effet, l'autorité est mandatée pour garantir le bon équilibre entre les 4 vocations prioritaires, elle doit également comprendre, accompagner ou interdire des pratiques qui investissent un espace compris comme un espace de liberté. Aussi, les stratégies mises en place sont - elles des stratégies de l'ajustement. Elles visent à mieux connaître les comportements des groupes et individus qui utilisent le Parc, à s'adapter à la réalité sociale construite par la somme de leurs interactions tout en fixant les limites incitant chacun à respecter la liberté d'autrui.

Ethnicité ou mixité

Quelques questions :

Le risque d'une grande visibilité des ethnies sur un espace donné n'est-il pas d'empêcher les dynamiques de mixité ? Demain, le Parc doit-il devenir un puzzle de différentes communautés localisées avec chacune leurs habitudes et leurs emplacements ? Quelle place restera t-il, par exemple, pour ceux qui ne seront ni asiatiques ni maghrébins ? Quelle place restera t-il à ceux qui vivent dans leurs quartiers le même quotidien que ces populations, et qui viennent chercher au Parc un autre moment de vie ? L'intégration des populations passe t-elle par la création de lieux dédiés ? L'« homo urbis » doit-il reproduire son fonctionnement dans d'autres lieux ? Ne faut-il pas profiter de la richesse du lieu (de son patrimoine naturel) pour agir sur les

comportements ? Le pouvoir local politique n'a-t-il pas comme mission d'aider à l'intégration ?

Les gestionnaires du Parc visent clairement un objectif de mixité, à la fois social, sexuel et ethnique. En ce sens, la mixité ne vient pas euphémiser l'ethnicité, elle est la condition nécessaire au fonctionnement des ethnies sur un ensemble qui n'échappe pas aux règles de la vie en communauté. Si un objectif de mixité des populations intègre naturellement l'existence des ethnies, un objectif revendicatif de recomposition des ethnies ne tolère plus la mixité. Il ne faut pas inverser les logiques. La mixité comprend l'ethnicité.

Pour ce qui est du regroupement asiatique situé allée du Fontanil, il ne s'agit pas pour le gestionnaire de cacher une population en la déplaçant mais plutôt de montrer sur une entrée de parc que l'espace n'est pas approprié par un groupe et qu'il peut accueillir toutes les populations. Ce n'est pas un hasard si l'association africaine « solidarité », après une rencontre avec les gestionnaires, s'est rassemblée à quelques mètres des populations asiatiques sans difficulté apparente. Pour ces deux exemples nous avons deux problématiques différentes : sur le Parc, les populations asiatiques ne sont apparemment pas organisées, elles fonctionnent par nationalités et les rapports entre elles ne sont pas toujours faciles. L'association africaine regroupe 16 nationalités et cherche le contact avec le gestionnaire sous forme associative.

Ainsi le gestionnaire ne participe pas à l'invisibilisation des pratiques communautaires, il les connaît et souhaite sur cet espace spécifique de l'agglomération participer à la visibilité ethnique en l'incluant plus largement dans une logique de mixité. En creux, cette démarche peut également avoir pour conséquence de limiter les effets de ségrégation.

D'autres pratiques

Autour du secteur de la Mama s'est développé un lieu de rendez-vous pour des populations homosexuelles, lieu connu et reconnu au delà de l'agglomération. Il est du rôle d'un Parc péri-urbain d'accueillir toutes les populations qui veulent se retrouver, soit par ethnie, soit pour profiter d'une liberté que la ville oppressante leur refuse.

Si le problème des gestionnaires vis à vis de la population asiatique ne peut être le regroupement ethnique en tant que tel, il est à la fois dans l'impression d'appropriation du lieu donné par ce regroupement et dans le non respect du site, notamment quant à la propreté. De même, les homosexuels ne créent pas de difficulté en se donnant rendez-vous sur le Parc ; en revanche ils en créent en ayant des pratiques sexuelles sur le site.

Dans les deux cas, s'il n'y a pas vigilance, le lieu peut devenir inaccessible aux autres, en particulier aux populations familiales souhaitées sur le Parc. Faut-il réserver ces lieux, les reconnaître comme des lieux de pratique interdite (vente à la sauvette, jeux d'argent ou exhibitionnisme, atteinte à la pudeur...) mais tolérée ?

A partir du moment où ces publics accueillis sur le Parc sont connus de tous il s'agit bien pour le gestionnaire d'adopter une stratégie. Le fait de ne pas en faire une problématique isolée ne veut pas dire que les problèmes sont éludés. Se pose alors la difficulté de la territorialité, c'est à dire de réserver des secteurs en fonction de pratiques ou d'ethnies.

La stratégie à mettre en place sur le Parc de Miribel-Jonage consiste à promouvoir le site à destination des familles. Il s'agit de sortir de l'image de Parc des banlieues pour construire celle d'un Parc ouvert à toutes les familles (des centres villes et des banlieues). Pour changer l'image il ne s'agit pas d'ignorer les problèmes d'occupation de l'espace mais de les traiter globalement avec toutes les autres problématiques liées à l'espace.

Assurer la mixité sociale, c'est traiter globalement un espace et ne pas positionner un lieu en fonction d'une situation géographique qui automatiquement placerait Miribel-Jonage en parc de banlieue peu sûr pour laisser d'autres espaces se positionner en lieu agréable, tant au niveau de la fréquentation que du positionnement géographique. Accepter son rôle social, sa géographie, et c'est le cas du Parc de Miribel-Jonage, ne veut pas dire subir mais anticiper les problèmes, les connaître sans les amplifier.

La renaturation du site ne participe pas à l'éviction lente des classes populaires. La mixité des populations voulues par le propriétaire nécessite l'accueil d'autres publics qui modifieront l'image de l'espace sans remettre en cause l'accueil de tous. Il est à noter que si ce changement n'avait pas été fait les classes populaires auraient déserté cet espace car l'ambiance serait devenue trop hostile. C'est justement ce jardin géant, espace de tranquillité, qui est recherché. De plus, lorsque les responsables du Parc aménagent des plages on peut considérer que ces choix ne sont pas fait pour un public « aisé » mais pour permettre aux couches populaires de trouver dans la ville un lieu de loisirs. Pour aller plus loin, la politique consistant à mettre en œuvre des aménagements de qualité dans l'Est lyonnais n'est pas neutre. Il s'agit d'offrir le meilleur à ceux qui en ont peut-être le plus besoin.

Il ne s'agit pas de retraduire le vécu urbain dans un espace nature dont l'objectif est justement de faire sortir du vécu quotidien. Il s'agit aussi de permettre aux populations de connaître les pratiques des autres et pour connaître les pratiques des autres, il faut auparavant que les populations se croisent, se mixent, ne s'isolent pas. Ni favoriser certaines pratiques, ni les ignorer mais faire se connaître les acteurs. Par exemple, le SYMALIM tient à ce que la Planète Tonique (base de loisirs du Parc) illustre ces objectifs. Se côtoient sur un petit site des catégories sociales très différentes qui auraient peu de chance de se rencontrer ailleurs : golfeurs et centres sociaux, femme de CSP sup. et jeune des quartiers de Vaulx en Velin tous deux abonnés à la salle de forme... L'image ou la communication sont donc des éléments essentiels à cet objectif.

C'est bien dans cet esprit que la fête du Parc « Destination nature » a vu le jour en 2003. Cette manifestation entend mettre en valeur toutes les richesses du Parc et s'articule autour de plusieurs grands thèmes : la pédagogie de l'environnement, le sport, la culture scientifique, et la diversité culturelle. Les associations partenaires proposent aux usagers des animations interactives et une dizaine d'entre elles participe au temps fort intitulé « repas du monde ». Celui-ci permet, sur un espace restreint, de retrouver toutes les ethnies habituellement utilisatrices du Parc, de les rendre visibles en les rendant actives.

Rupture ou continuité politique

Les ruptures doivent être nécessaires avant d'être voulues. Pourquoi dénoncer les 4 vocations du Parc si elles correspondent encore à la réalité, si elles constituent un cadre de fonctionnement efficace ? Le Parc des experts ou le modèle Canadien a permis à Miribel-Jonage de trouver sa voie et d'assumer son développement.

Ce n'est pas par la crise que le Parc Nature abordera l'avenir mais dans la continuité, volontairement réfléchie, des pistes données en 1993 avec les adaptations nécessaires à l'évolution de l'espace.

Les évolutions des modes de prise de décision (des ruptures politiques ?) :

La séparation des pouvoirs entre le SYMALIM propriétaire et la SEGAPAL gestionnaire opérée au début des années 2000 constitue une véritable rupture dans le mode d'organisation de la prise de décision. En effet, le pouvoir politique en est sorti considérablement renforcé, avec l'affirmation du pouvoir décisionnel du propriétaire. Il s'en est suivi un doublement des effectifs du Syndicat en 2002 avec une double organisation administrative et technique.

L'élection d'un nouveau Président au SYMALIM avec une organisation par secteur et des commissions de travail thématiques a entraîné le Parc à fonctionner comme une véritable collectivité territoriale. C'est donc un portage politique fort qui s'est institué en 2001.

Cette nouvelle donne a concouru au recrutement d'un Directeur à la SEGAPAL en 2001 avec un profil de gestionnaire/généraliste et l'organisation de la société avec de nouveaux services techniques ou spécialisés (eau, communication, politique de la ville....). De même, la transformation du poste de Directeur en Directeur Général pour la gestion de la société a permis une prise d'autonomie avec le pouvoir politique de cette société ; ce qui détache la gestion quotidienne de la décision politique (Président du Conseil d'Administration).

Quelques pistes

Les 4 vocations du Parc ont fixé les rails pour l'avenir. Cependant, là aussi des adaptations se dessinent tout comme l'organisation de l'espace évolue.

Des 4 vocations existantes : restaurer le champ d'expansion des crues, préserver la réserve en eau potable, valoriser le patrimoine naturel, développer les loisirs de plein air ; il faudrait aujourd'hui en rajouter une sur la vocation sociale du Parc et les synthétiser en deux principales vocations :

Eau et patrimoine naturel,

Loisirs et politique sociale.

Il n'est pas impossible, d'ailleurs, qu'une hiérarchie soit nécessaire entre ces deux vocations.

De même, dans l'organisation spatiale du parc il y a aujourd'hui 3 secteurs définis : espace de loisirs, espace nature, espace agricole. Il y aurait lieu aujourd'hui de ne retenir que 2 zones : espace de loisirs et espace naturel (en affirmant que l'agriculture est intégrée à l'espace nature).

Le Parc évoluera peut être un jour vers une seule vocation et un seul secteur, non pas par rupture mais par adaptation à l'environnement.

Et si aujourd'hui le Parc Nature avance sur la voie du développement durable et de son outil, l'agenda 21, c'est entre autre pour affirmer, fidèlement à ses vocations, que les différentes pratiques sociales génèrent des conflits, que l'espace accueille des publics mixés mais qu'il est possible de trouver des moyens de fonctionner ensemble. Le projet de création d'une association des amis du Parc est la suite logique de la nouvelle gouvernance initiée récemment. L'objectif de l'association dépasse le simple cadre de l'organisation de l'espace.

La mise en politique du site passe largement par les utilisateurs qui, autant que les décideurs, peuvent être les garants des évolutions à venir. D'ailleurs, l'association permettra à tous ceux qui sont des utilisateurs de revendiquer, de dialoguer et d'exister. En effet, le but de

l'association est d'organiser tous ceux qui fréquentent le Parc mais aussi de légitimer tous ceux qui individuellement ou en communauté occupent l'espace. Quels autres moyens de faire se rencontrer des utilisateurs si différents et de les mettre en mouvement ?

Dans le même esprit, le Parc engage des actions résolues en direction de ses publics afin de mieux les connaître et de produire avec eux un avenir commun. C'est le cas lorsque, dans le cadre de l'élaboration du plan directeur, le Président du Syndicat se rend à la rencontre des naturistes de la plage de la Mama pour engager le dialogue et fixer des objectifs sur le long terme. De même, quand des médiateurs vont au contact des populations et préparent le terrain pour une rencontre avec les différents groupes ethniques ou quand des contacts sont pris avec les organisations homosexuelles lyonnaises, il y a une volonté claire de connaître et reconnaître. L'accueil du festival Woodstower sur la base de l'affirmation de valeurs communes : solidarité, diversité, respect de l'environnement, est un autre signe de cette démarche.

Faut il une crise pour avancer ?

Les orientations définies en 1992 sont claires, équilibrées, mais surtout très larges ce qui laisse la place d'intégrer l'évolution de l'environnement socio – económico - politique. Ainsi le Parc est entré dans une phase nouvelle : après sa création, son organisation, son aménagement ; il est aujourd'hui en phase de développement. Ce développement ne peut s'appuyer que sur l'aménagement existant. Personne ne remet en cause ces orientations. Est ce inquiétant ? Oui, si l'on considère que la politique est la méthode qui consiste à détruire pour recréer. Non si l'on considère que l'usage politique est la capacité à intégrer ce qui a été fait en donnant sa propre orientation politique sans rupture, dans l'intérêt collectif.

La construction du Parc s'est faite en plusieurs temps : zone de loisirs puis ressource en eau potable puis développement d'un pôle autour de la pédagogie de l'environnement. La solidité de cette construction permet de dire, sans beaucoup se tromper, que la fonction accueil touristique évoquée dans les années 80 et qui renaissait de temps en temps est définitivement évacuée des projections d'évolution.

Aujourd'hui, une nouvelle réflexion est engagée sur le nom du Parc, elle pourrait correspondre à l'idée d'un espace plus ouvert. Il s'agit donc bien d'une véritable stratégie qui est organisée, loin de la tactique. L'adaptation nouvelle de l'espace, même si elle repose sur des fondements anciens, apparaît clairement : politique de communication, développement d'évènements, politique de la ville pour cet espace sans habitant, développement commercial en direction des entreprises (secteur à forte marge) permettant ainsi au gestionnaire de garantir pour d'autres secteurs d'activités de loisirs des prix modérés.

Lorsque viendra le moment de la recette substitutive des ventes de graviers sur le Parc, l'épreuve n'aura pas lieu car personne ne contestera l'évolution donnée à l'espace. Les choix ne porteront que sur son niveau de vie qui sera décidé à ce moment là : moins investir en aménagement, trouver une recette additionnelle avec l'eau, impulser une nouvelle dynamique commerciale à l'espace sportif...

En proposant la fin des recettes compensatrices à certaines communes, le Syndicat propriétaire du Parc participe par anticipation à cette nouvelle aire.

Le Parc se construit à son rythme : création en 1968, premières réflexions sur le devenir de la base de loisirs en 1980, constat et pistes fixées par les experts en 1992. Aujourd'hui, à partir du constat de 1992, se dessine la politique de développement de l'espace : 10 ans c'est court dans un projet de construction et de réflexion d'une territorialité. Et même si l'on regarde l'évolution du projet depuis 37 ans, y a-t-il à rougir de ces choix ambitieux proposés à l'époque ? Comme dans toutes les phases de maturation, le temps est nécessaire. Ce qui est certain c'est que le projet ne prendra sa fonction et son ambition que si la mise en politique du lieu s'opère. Si ce n'est pas la nature qui est forte, c'est le public qui fait la force du Parc, et c'est ce public que nous voulons considérer.

Remarques complémentaires :

- Certains partenaires du Parc (services de l'Etat, associations naturalistes...) sont sur des logiques de sanctuarisation du site considérant à terme comme peu compatibles les vocations eau potable/nature et accueil du public. A tel point que le projet des Allivoz (futur centre de pédagogie de l'environnement) suscite des débats importants !

Aujourd'hui l'objectif des responsables du Parc est de rechercher un équilibre entre ces vocations en développant un certain nombre d'actions. Par exemple, depuis plusieurs saisons, des agents de médiation vont, sur le site, au contact des populations de manière à ce qu'elles prennent conscience des enjeux écologiques : initiation au tri sélectif, explication du règlement (pas de feux au sol, pas de vidange et nettoyage de véhicules...). De plus, par leur intermédiaire et grâce à leur capacité d'entrée en discussion avec les personnes rencontrées, le Parc connaît mieux ses visiteurs et notamment les groupes ethniques.

- L'implantation de la base V.V.V. sur le site du Fontanil (base la plus importante en Rhône-Alpes) est un exemple de la volonté des responsables du Parc d'inclure les populations des quartiers dans la dynamique de développement du site. L'ancienne base était située dans un endroit isolé, elle est aujourd'hui au centre d'un secteur stratégique accueillant tout public (plage surveillée, jeux, manifestations...).